

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 110 (1974)

Heft: 33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

33

Montreux, le 1^{er} novembre 1974

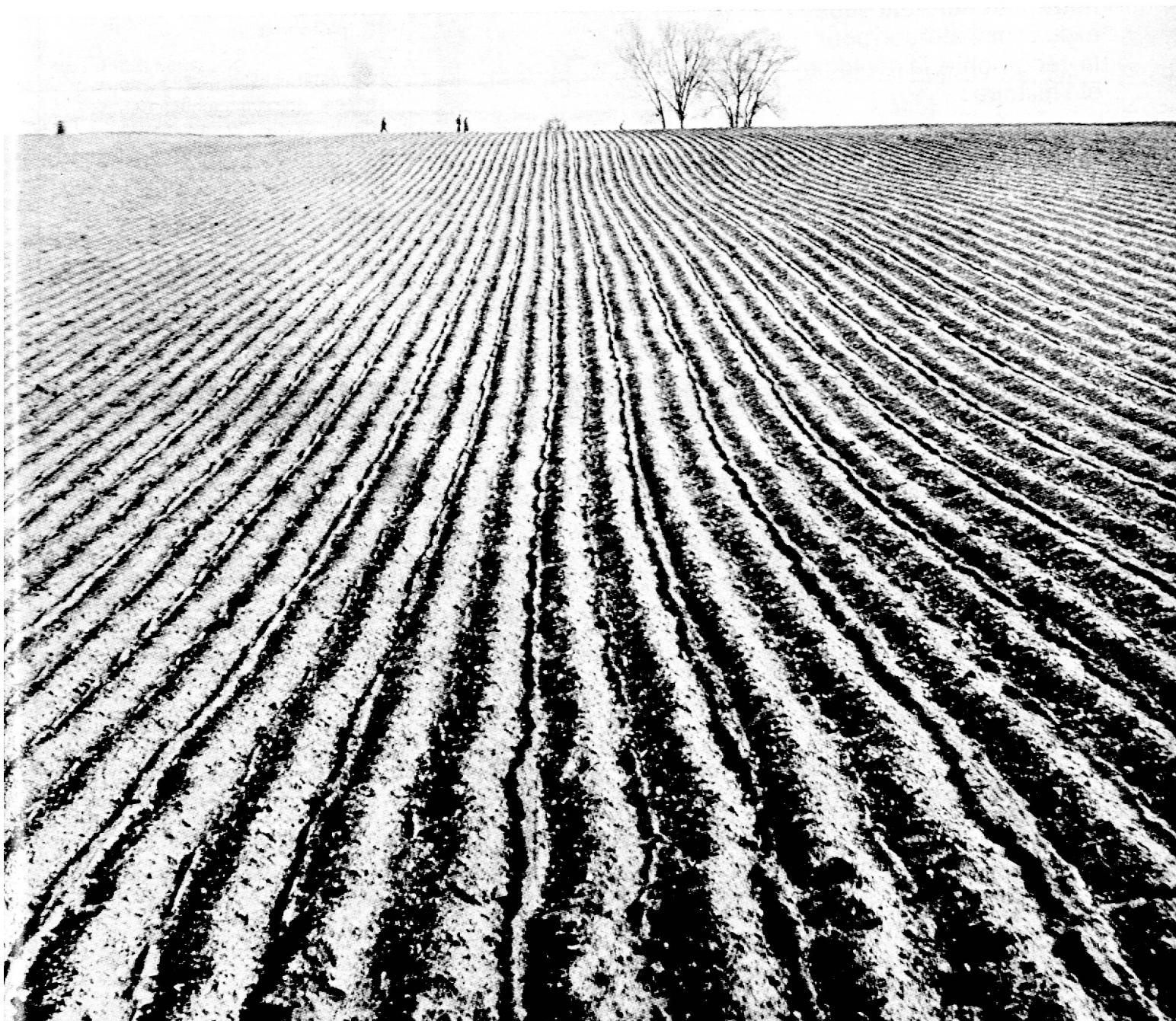
éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro : quelques articles sur la réforme de l'école.

1172



L'enseignement moderne passe par Kümmerly + Frey

Une présence souhaitée en Suisse romande avec un programme réputé.

Pour résoudre vos problèmes, notre matériel didactique et de démonstration pour la géographie, la géologie et l'histoire :

- plus de 60.000 diapositives
- plus de 800 transparents
- plus de 300 cartes scolaires murales
- plus de 50 mappemondes
- un grand nombre de collections de minéraux, minerais et roches

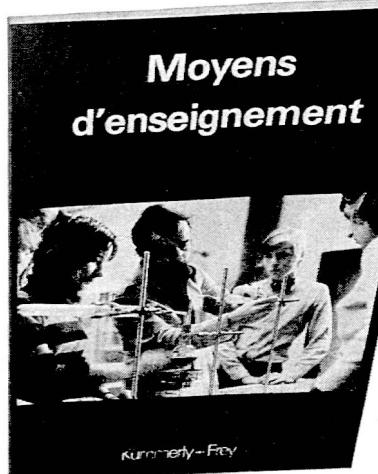


De la série « Europe » :
transparent des Pays-Bas

- de nombreux appareils, instruments et accessoires
- un vaste assortiment en paléontologie

Ce matériel est présenté à notre exposition permanente à Berne (Lu-Ve 0800-1200 1400-1700)

L'enseignement moderne passe par Kümmerly + Frey



Bon pour un catalogue

Nous vous offrons gratuitement notre nouveau catalogue. 80 pages illustrées

Je désire :

- un exemplaire qui me sera adressé par la poste un exemplaire que me remettra personnellement M. Christin un exemplaire qui me sera remis lors de ma visite à Berne

Veuillez marquer d'une X ce qui convient.

Nom :

Prénom :

Nom de l'école :

Numéro postal :

Localité :

Adresse de l'école :

Kümmerly + Frey

Hallerstrasse 10, 3001 Berne
Téléphone 031 / 24 06 66/67

Physique, Chimie, Moyens audiovisuels,
Biologie, Géographie, Géologie, Histoire

Sommaire

ÉDITORIAL	
Le jeu du mépris ou de l'indifférence	781
DOCUMENTS	
Sept obstacles déjà sur le glacis	782
Position de la SPR	783
Répression de l'école buissonnière	784
RÉFORME SCOLAIRE	
L'iceberg scolaire / La force de douter	785
LE MÉTIER, C'EST ÇA	
Le tracteur / Le printemps / Un dur	786
On ne peut même plus chahuter	787
Initiative populaire zurichoise	787
Un mot au sujet de la liberté	788
Anno 709 p.G.	788
UNE RECHERCHE...	
Lutte ou abandon au cours des choses	789
Rapport d'activité de la SPR	790
LECTURE DU MOIS	
Un sac de billes, Joseph Joffo	792
Mise au point de la SPG	794
RADIO SCOLAIRE	
Quinzaine du 4 au 15 novembre	795
CONGRÈS SPR	
Avis	796

éditeur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 30.— ; étranger Fr. 40.—

Le jeu du mépris ou de l'indifférence ?

Lu et entendu...

Les associations d'enseignants primaires se préoccupent essentiellement de questions corporatives (liberté de domicile, le travail à temps partiel, le statut des maîtres spéciaux, le statut horaire, la semaine de 5 jours, etc.) et ne manifestent que peu d'intérêt aux problèmes pédagogiques.

C'est vrai... On peut le regretter, non sans se dire : « Pourquoi répond-on si lentement aux questions posées par les enseignants primaires, alors qu'on les sait légitimes (la presse le concède elle-même) ? »

Serait-ce un jeu ? Le jeu du mépris ou de l'indifférence ?

Mais...

Ces mêmes enseignants primaires, qui pour certains ne sont pas sur le plan pédagogique une force qui porte l'idée d'un changement de l'école,

- on les trouve à l'origine de la coordination romande (Congrès SPR de Biel, 1962) ;
- leur position à l'égard de L'enseignement secondaire de demain (Rapport de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) est claire : nécessité d'une réforme de grande envergure, demande de participation, maintien d'une large autonomie cantonale (seuls les principes généraux seront définis pour l'ensemble des cantons) ;
- on les trouvera au Congrès SPR de Genève, en novembre 1974, avec une série de thèmes de réflexion sur L'ÉCOLE : perspectives nouvelles.

Pourquoi le black-out...

- Sur les enseignants primaires qui jour après jour font la classe et sentent la nécessité de changer l'école ?

Evalue-t-on le travail des maîtres de classes terminales, par exemple ? Questionne-t-on les maîtresses qui appliquent les programmes de CIRCE I ?

- Sur les collègues qui sont impliqués dans des recherches, des expériences, des réformes... et qui, au travers de leur engagement, découvrent ou redécouvrent l'intérêt au métier, ou au contraire constatent que leur liberté d'enseignant se rétrécit sous un réseau de plus en plus dense de « contrôles » ; remarquent que les élèves réagissent autrement, ou que rien ne change ; perçoivent que le « système » se débloque, ou au contraire se cristallise davantage encore ?

Ecoute-t-on ces collègues, souvent « fatigués », mais participants ?

Laisser se développer les expériences (expériences qui, pour la plupart, viennent à peine de commencer), mettre au point l'évaluation, estimer les résultats en fonction des objectifs visés, n'est-ce pas la sagesse ?

Pourquoi le projecteur unidirectionnel...

sur certaines prises de positions qui vont jusqu'à l'évocation de sacrifices rituels ? Un seul exemple : « La structure proposée (par le rapport « Enseignement secondaire de demain ») immole l'enseignement secondaire sous prétexte de l'étendre à tous ».

C'est la dramatisation, l'appel à l'irrationnel.

Qui cherche-t-on à impressionner ?

Il est permis de penser que nos divers cantons ne peuvent pas ne pas réformer leur école. Or ces réformes indispensables et difficiles demandent de tous, et de la presse en particulier, beaucoup d'ouverture, d'esprit d'analyse, de bon sens et aussi de richesse humaine.

Le jeu du mépris ou de l'indifférence ? A qui serait-il utile aujourd'hui ?

Comité de rédaction de l'**« Educateur »**

RÉFORMES SCOLAIRES

Sept obstacles déjà sur le glacis

(Sieben Hürden schon im Vorfeld)

Comment on peut empêcher avec succès une réforme scolaire.

Chaque réforme scolaire est une entreprise délicate qui se déroule entre l'espoir et la crainte, entre l'attente impatiente d'un progrès et l'immobilité conservatrice. Une réforme scolaire peut, intentionnellement ou non, être enveloppée de perfectionnisme par les protagonistes et les adversaires, surchargée de souhaits irréalisables et réduite à néant à force de paroles.

Ces réflexions d'un enseignant bâlois veulent mettre en évidence, sous une forme satirique, quelques dangers qui menacent la réforme scolaire, apparaissant déjà sur le glacis.

Pas de danger, mes amis, la réforme scolaire ne vient pas. Il y a trop de gens qui sont pour, et trop peu qui sont contre. Il n'est pas du tout nécessaire d'être contre. De toute façon, la réforme unique et générale qui englobe tout ne peut pas exister, on peut donc facilement la réclamer. Ce qui apparaît alors non sans quelques hésitations, ce sont des propositions isolées, séparées de l'ensemble des problèmes. Il n'est même pas nécessaire de s'exposer, en refusant de telles propositions ; il suffit bien plutôt, pour empêcher la réforme, d'utiliser une des sept stratégies décrites ci-dessous. Dans des cas tenaces, il est recommandé de combiner les stratégies. Il ne sera sans doute jamais nécessaire de les appliquer toutes ensemble.

1. Accumuler les preuves accablantes

Dans cette tactique il s'agit de tirer parti de l'opinion largement répandue que ce qui existe déjà est aussi ce qui a fait ses preuves. Ce qui dure a fait ses preuves. Celui qui s'attaque à ce qui a fait ses preuves doit se justifier.

Dans une première étape, les réformateurs ont à exposer les motifs de leur action — ils pourraient en somme être suspects —, ensuite il faut leur demander de fournir la preuve que ce qui existe déjà est imparfait. S'ils réussissent à le prouver, il faut leur expliquer que nous vivons dans une démocratie, que par conséquent toutes les imperfections sont imputables à la volonté du peuple et que pour cette raison elles sont incurables

ou que ce ne sont pas de vraies imperfections.

Si les réformateurs refusent encore de se laisser convaincre qu'ils se sont trompés de chemin, nous passons à la deuxième étape : nous exigeons purement et simplement la preuve que ce qui est nouveau est « aussi en réalité » meilleur que ce qui est ancien. Les réformateurs devront alors se réfugier derrière des pronostics, des désirs, des espoirs, ce qui nous permet de tirer la conséquence, avec un sourire en coin, qu'en fin de compte les réformateurs ne sont pas objectifs et ne peuvent pas apporter la preuve que leurs projets sont bons.

2. Exiger une caution scientifique

Des gens intelligents ont trouvé que la science, quoi que nous lui devions ou que nous lui reprochions, a pris la succession de la mythologie, de la théologie et de la philosophie. La science transmet ce que transmettaient autrefois le sorcier et ses descendants spirituels et profanes : des conceptions à l'appui des explications du monde, des justifications du comportement social adaptées à une époque. Nous tisons parti de cela, en abordant tous les projets de réforme scolaire avec l'exigence indispensable qu'ils aient un caractère scientifique. Ce faisant, nous obtenons deux choses : nous donnons à entendre que nous savons être « dans le vent » et nous gagnons du temps. Car la recherche pédagogique dans notre pays est, comme chacun le sait, restée en retard. On admet qu'elle ait besoin d'être développée, mais ici la crise financière imposera d'elle-même des limites aux finances publiques.

Avant de passer à la réforme, on peut donc demander une « recherche » aussi étendue que possible sur les systèmes scolaires existants, sans encourir le risque qu'elle soit engagée rapidement. Ainsi nous pouvons passer sur le fait que nos systèmes scolaires ne sont nullement le résultat d'analyses scientifiques préalables, mais le résultat de développements économiques et politiques. Les structures existantes sont d'autant plus solides que nos exigences à l'égard d'un fondement scientifique, même de la plus petite modification, sont plus strictes. Les désaccords notoires dans le domaine scientifique nous rendent ainsi de grands services.

3. Entretenir l'hostilité à l'égard de la théorie

La plupart des gens conservent dans leur cœur un coin non-scientifique où ils nourrissent une animosité contre la science et la théorie. Celui qui dit que la théorie est très bien, mais que la pratique, c'est tout autre chose, est sûr de rencontrer l'approbation générale. Les gens s'applaudissent eux-mêmes parce que, sans jamais comprendre les théories, ils peuvent tout de même s'exercer à la pratique, d'où ils concluent à la superfétuité de la théorie et à la supériorité de la pratique.

Cette attitude fait partie des protections les plus sûres contre les réformes. Si jamais un projet de réforme, élaboré sur des bases scientifiques et théoriques, devait être proposé, on n'aurait même pas à s'inquiéter de savoir si la théorie est juste ou fausse, mais il suffirait de la définir comme théorie (= élucubration) et de flatter un peu la pratique et « l'expérience ».

Si l'on est confronté avec des chiffres, plusieurs calembours aident à passer par-dessus la statistique. On sait pertinemment qu'on peut « tout prouver avec la statistique ».

On peut objecter ici qu'il existe une certaine contradiction entre la stratégie N° 2 qui réclame un caractère scientifique, et la stratégie N° 3 qui pousse à douter de la science. Tel n'est pourtant pas le cas. Normalement une seule des deux stratégies doit être utilisée. Exceptionnellement un échelonnement dans le temps est possible, selon le degré de maturité du projet de réforme, tandis qu'en cas d'urgence, lors d'une forte menace de réforme, les deux stratégies peuvent être utilisées simultanément : nous exigeons des recherches scientifiques complètes, et en même temps la priorité de la pratique. Ainsi nous définissons notre position, comme dominant de bien haut la théorie et la pratique.

4. Mot-clé : coordination

Avec cette stratégie-là nous nous mouvons sur le terrain sûr du progressisme. Notre argumentation témoigne de compréhension et de largeur de vues : sous le signe de la coopération, sous le signe du fédéralisme coopératif, nous ne devons pas nous laisser entraîner dans des aventures de réformes isolées ; nous courrons sinon le risque que la Confédération ou le Concordat s'empressent d'intervenir pour coordonner, et nous serrent la bride. C'est pourquoi il vaut mieux essayer de fabriquer une bride en commun avec d'autres cantons : si l'on veut réformer la coordination, il faut en premier lieu coordonner la réforme. Nous exigeons d'être accueillis par les autres

cantons, nous exigeons la réunion en congrès des parlements et des spécialistes, nous exigeons des conférences de coordination dans des centres de rencontre.

5. Exiger des alternatives

L'homme est en droit d'exiger une alternative. A notre époque, si bien disposée à l'égard des droits, on peut proclamer cela avec conviction. Exiger des alternatives et s'opposer ainsi au caractère unilatéral des instances préparatoires est toujours une preuve de conscience professionnelle. Dans le cas de la réforme scolaire il se présente d'innombrables possibilités d'avoir raison. Il faut tirer parti du fait qu'en ce qui concerne l'école, on peut distinguer « l'externe » de « l'intérieur », et que les réformes scolaires concernent le plus souvent des normes d'organisation « externes ». Il faudrait déclarer que celles-ci sont insignifiantes et souligner en revanche combien les réformes « internes » sont importantes.

Qui voudrait contester que « agir sur ce qui est vivant », que la « rencontre pédagogique » est plus importante que les prescriptions sur la répartition des élèves ou les matières scolaires ? Seuls les technocrates sont hypnotisés par ce que l'on peut organiser, contrôler et élaborer ; il s'agit de leur opposer, comme alternative, ce qui touche l'humain en général, ce qui est intérieur et vague. Personne ne s'apercevra que c'est une fausse alternative : l'intérieur et l'extérieur ne sont pas nettement séparés mais se confondent et se conditionnent réciproquement.

On peut objecter à des programmes de réformes qui donnent la préférence à des « réformes internes » qu'ils veulent, par des manipulations, détourner l'attention des structures externes, où règne l'autorité : l'alternative est évidente.

Si la réforme se présente sous l'aspect d'une conception globale, nécessairement à un niveau d'abstraction élevé, qu'on laisse libre cours à sa déception de voir négliger les détails qui sont, comme on le sait, diaboliques, et qu'on exige des améliorations pratiques et concrètes. Au contraire, si ce sont ces dernières qu'on propose, il faut demander qu'elles soient repoussées jusqu'à ce qu'une conception globale soit proposée.

6. Tout dépend du maître

N'oublions jamais de prononcer cette phrase à toute occasion. Elle n'a que des avantages ou presque. Elle nous rappelle que nous ne devons pas oublier le plus important, l'homme, elle ne nous engage pas, elle retire toute valeur significative aux intentions des réformateurs,

dans la mesure où elles concernent des systèmes scolaires, des questions de programmes, des nouveautés techniques, etc. Cette phrase est aussi utile parce qu'elle incite les réformateurs à la réplique, ce qui les expose au reproche lourd de conséquences qu'ils sous-estiment le rôle du maître. Les discussions à ce propos sont chargées d'affection : ceux qui émettraient des doutes à l'égard de cet argument ont une partie plus dure à jouer. L'affirmation que tout dépend du maître a ceci de raffiné qu'elle est apparemment très plausible. Le réformateur peut seulement s'y attaquer s'il l'accepte au moins partiellement et qu'il cherche à démontrer ensuite, par une argumentation subtile et longue que personne n'écoute plus, ses limites et ses erreurs. Le réformateur n'y parviendra cependant que si nous lui laissons le temps nécessaire. Il s'ensuit que la phrase : « Tout dépend du maître ! » convient particulièrement comme conclusion de discussions ou de tables rondes.

7. Voyez ce qui se passe en Suède !

Si contre toute attente les six stratégies décrites ci-dessus ne peuvent pas empêcher la réforme, on peut recourir, comme à une sorte de frein de secours, à l'exemple de la Suède. La Suède a entrepris depuis trente ans une vaste réforme scolaire, la Suède expérimente, compare, développe, transforme. Mais la Suède est très éloignée ; qui donc est jamais allé à Stockholm ou Göteborg ? Plus un pays est éloigné, plus les déclarations que l'on peut faire sont définitives et sûres. Seules les nouvelles les plus vraies survivent à un voyage de 1000 km. ! Et Dieu sait si ces nouvelles sont mauvaises !

La Suède est gouvernée avec une volonté de niveling depuis près de 40 ans par les sociaux-démocrates ; lorsqu'il y a des votations en Suisse, la Suède est régulièrement au bord de la faillite et fait régresser son école en la réformant. Le niveau de la Suède baisse continuellement, les Suédois sont aussi morbides, crispés et libidineux que nous les montrent les films de Bergman, et aussi rongés par le bien-être et allergiques à l'effort que nous nous les représentons (c'est un miracle qu'ils réussissent encore à produire des autos, des machines à coudre et des avions !). Il paraît même qu'en Suède il y a trop de maîtres ! Une réforme scolaire chasse l'autre ! Et nous, nous devrions aussi réformer, alors que tout récemment le professeur Oerebjö a constaté l'échec de la réforme suédoise ?

Willi Schneider.
Traduit par E. Reinwald.

Reproduit avec l'aimable autorisation de la rédaction de « Gymnasium Helveticum ».

RAPPORT « ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE DEMAIN »

Position de la SPR

La SPR constate que le rapport donne la priorité aux réformes de l'enseignement secondaire supérieur de type **gymnasial**. Les réformes nécessaires des structures comprises dans la scolarité obligatoire et dans l'enseignement professionnel ne sont abordées que secondairement...

La SPR relève un certain nombre de distorsions entre les intentions et les faits, entre des principes que la SPR approuve et les moyens mis en œuvre pour les réaliser : en particulier, les structures horizontales préconisées ne permettent pas la fluidité souhaitée ; par ailleurs, une sélection trop hâtive risque d'être appliquée par l'organisation de cours à niveau et de cours d'aptitudes.

La SPR estime qu'une réforme de grande envergure est nécessaire. Elle souligne que la participation effective des enseignants à tout projet de réforme est fondamentale. Elle demande que cette participation soit définie à différents niveaux.

La SPR est d'avis que cette réforme devrait être engagée sous forme d'expériences scolaires. Toutefois, seuls des principes généraux seront définis pour l'ensemble des cantons.

La SPR s'oppose à toute forme de sélection avant le 7^e degré ; toute différenciation externe n'étant à prévoir qu'après la fin du 6^e degré.

La SPR approuve la création de cours de soutien et de rattrapage. Elle admet le développement de cours à niveau et d'aptitudes, mais propose leur introduction au plus tôt après la fin du 6^e degré. Elle recommande les cours à option pour autant qu'ils ne constituent pas une sélection pré-maturée avant le 7^e degré.

La SPR estime que les relations entre l'école et les parents sont prioritaires.

Assemblée des délégués SPR
du 1.12.1973.

RÉPRESSION DE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE : LE CONSEIL D'ÉTAT SERRE LA VIS

Le nombre des heures « courbées » a triplé depuis cinq ans

Sur la base d'un préavis du Département de l'instruction publique et des cultes, le Conseil d'Etat vaudois a promulgué le 16 janvier dernier un arrêté aggravant les amendes infligées aux élèves qui manquent l'école sans justification valable. Publié officiellement hier, cet arrêté, qui régit l'instruction publique primaire, entre en vigueur immédiatement.

La sanction sous forme d'amende pour les adeptes de l'école buissonnière n'est pas une nouveauté. En effet, une disposition existe depuis 1961, qui prévoit d'infliger une amende de 2 francs à l'écolier qui manque une matinée de cours (ou plus) sans excuse acceptable, la somme doublant chaque fois que le coupable récidive.

INSOUCIANCE DES PARENTS

Cependant, l'assemblée des commissions scolaires du canton de Vaud, qui s'est réunie à la fin de l'année dernière, a constaté une inquiétante recrudescence de l'absentéisme injustifié à l'école primaire. Le nombre des heures « courbées » a pratiquement triplé depuis cinq ans ! Liberté accrue pour les écoliers, insouciance des parents vis-à-vis de l'emploi du temps de leurs enfants, telles sont les principales raisons qui font que les élèves oublient volontiers le sens des mots « autorité » et « discipline ». Savant qu'ils ne risquent qu'une punition dérisoire (2 francs d'amende et une réprimande de principe), ils préfèrent occuper les heures de cours selon leur bon plaisir et, en particulier, s'adonner à ce sport passionnant qu'est le « dzim-dzim » !

LES LOISIRS AVANT L'ÉCOLE

Et puis, il faut bien le dire, les parents ne semblent pas très enclins à prendre

leurs responsabilités et à jouer leur rôle d'éducateur. Il leur arrive même d'encourager leurs enfants à manquer l'école. L'exemple type est celui du samedi matin : lorsque toute la famille décide de partir pour le week-end, on conseille à son enfant de ne pas aller à l'école. D'abord, cela arrange tout le monde, et d'ailleurs, « si tu as des ennuis, je te ferai une excuse » ! Aussi l'assemblée des commissions scolaires vaudoises a-t-elle formulé le vœu que les sanctions pécuniaires à l'égard des « courbeurs » soient doublées par rapport à l'ordonnance de 1961, de manière à les faire réfléchir, ce dont le Conseil d'Etat vient de prendre acte par le présent arrêté.

ARGUMENT CONVAINCANT

La procédure est donc la suivante : si un élève manque l'école sans justification, il est d'abord averti, puis dénoncé au préfet, qui peut alors lui infliger une amende de 5 francs. En cas de récidive, le montant de l'amende est doublé, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les fortes têtes (ou leurs parents !) capitulent. Ce genre de punition se révélera certainement un moyen de pression efficace, quoique détourné, sur les parents avant tout, puisque ce sont eux qui « tiennent la culotte ». Les sommes qu'ils seront obligés de débourser à cause du manque d'assiduité de leurs enfants dans les études ne manqueront pas de les transformer en moralisateurs convaincants grâce à des arguments tels que : « Tu seras privé d'argent de poche pendant un mois » ! Quand on prend les gens par les sentiments du portefeuille...

Mais les parents sont aussi directement visés par le nouvel arrêté du Conseil d'Etat. Une clause prévoit en effet que les parents ou personnes respon-

sables qui ne pourvoient pas à l'instruction de leurs enfants sont passibles d'une amende de 100 francs, cette somme pouvant bien entendu doubler si besoin est. Avis aux amateurs : désormais, l'école buissonnière coûtera cher !

Le règlement d'application de 1961 prévoyait également des dispositions punitives envers les enfants qui font défaut à l'examen annuel sans excuse valable, à leurs parents, dont la responsabilité est mise en cause, ainsi qu'à toute personne qui s'introduirait dans un bâtiment scolaire pour retirer un élève de la classe sans autorisation, pour admonester ou interrompre l'instituteur dans l'exercice de ses fonctions. Notons que ces cas sont fort peu fréquents, mais afin qu'ils deviennent encore plus rares, on a là aussi « indexé » le montant des amendes, qui peuvent varier entre 40 et 100 francs.

AU GYMNAZIE AUSSI

Toutefois, l'école primaire n'est pas la seule institution scolaire où le « je-m'en-fichisme » règne. Au niveau secondaire supérieur, c'est-à-dire au Gymnase, on constate de la même manière une forte augmentation de l'absentéisme.

A l'heure actuelle, les autorités compétentes s'interrogent sur les mesures à prendre pour freiner ce phénomène, car le système des amendes ne semble pas être le moyen idéal à appliquer pour des jeunes gens de 17-18 ans. Manifestement, le fond du problème est ailleurs : quelque chose ne joue plus dans les méthodes d'enseignement¹. L'intérêt des cours est en baisse, les élèves ne s'astreignent plus à la discipline des études, cela d'autant plus que la punition estimée autrefois la plus grave, la suspension, est aujourd'hui considérée comme un simple jour de congé supplémentaire par ceux qui la subissent.

Fred Hirzel.

Tiré de la « Nouvelle Revue de Lausanne » du samedi-dimanche
2-3 février 1974.

¹ C'est nous qui soulignons (Rédaction). Répression de l'école buissonnière ? Manifestement, le fond du problème est ailleurs...

Réforme scolaire

L'ICEBERG SCOLAIRE

Pour beaucoup l'école se définit par des structures, des programmes, des méthodes. On parle aussi du rendement, des coûts, des investissements financiers.

C'est ce qu'on voit de l'iceberg.

Pourquoi ne pas penser aussi et d'abord à la partie immergée, bien plus importante, d'une approche dangereuse d'ailleurs ?

Les grands élèves s'ennuient à l'école. Plongés dans un monde de plus en plus vide, ils recherchent un contact vrai, une chaleur humaine ? On leur débite un enseignement en tranches de salami de plus en plus fines.

Alors, ils dorment, attendent que ça passe, chahutent, enregistrent les Rolling Stones sur les bandes d'allemand...

Renforcer la discipline ? Quelle illusion ! Dans le meilleur des cas, je parle à des têtes de bois. J'y enfile plus ou moins de connaissances, mais je n'éduque pas !

Les parents, eux, se satisfont mal d'une simple information (quand ils en reçoivent une !). Confrontés aux difficultés, ils cherchent avec qui parler, c'est-à-dire échanger. Beaucoup n'admettent plus qu'on pense pour eux dans le domaine de l'éducation.

L'iceberg scolaire, cette masse de glace flottante, détachée d'un glacier polaire ou d'une banquise matérialiste et froide, où dérive-t-il ?

H. P.

Qui est Claude Pantillon ?

Professeur à l'EPSE (Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation à Genève), où il enseigne l'Education permanente et la philosophie de l'éducation, après avoir pratiqué au technicium. Un des textes importants qui permet de le mieux connaître se trouve dans « Paroles d'un malade » (Les cahiers protestants, N° 2, 1972).

La force de douter

Tous ils se retranchèrent derrière l'ordre établi, ils se barricadèrent derrière leur savoir, leurs convictions et traditions pour ne pas se laisser interpeller par l'événement, refuser de l'accueillir.

La forteresse des traditions

« Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Ces paroles me poursuivent car aujourd'hui, de partout nous sommes mis en question : toutes nos certitudes, toutes nos habitudes sont ébranlées et menacent ruine. La tentation est grande de nous crisper, de nous dérober devant les défis du présent, de refuser l'aventure et l'inconnu, de ne voir en tout cela qu'une situation désagréable, douloureuse, qu'il faut s'employer à étouffer... Mais si, ce faisant, nous fermions du même coup la porte à l'avenir, à ses possibles promesses parce que cela nous obligerait à un profond renouvellement et à un revirement trempés à la rude école du doute ?

Voici un exemple parmi d'autres qui, parce qu'il est temps encore de réagir, mérite une attention particulière : la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique publie un rapport sur l'enseignement secondaire de demain.

Ravaler les façades

Par l'effet des commissions de travail, que notre prudence helvétique coutumière amplifie encore, ce texte — malgré des innovations intéressantes — rassurera tous ceux qui auraient pu redouter que l'école de demain fût vraiment autre que celle d'aujourd'hui et d'hier. Demain, on aura procédé au ravalement sommaire des façades en usant de quelques principes à la mode qui laisseront intact le gros œuvre. En d'autres termes, je crains fort qu'en dépit des innovations préconisées, l'enseignement secondaire de demain vérifie un précepte à vrai dire fort ancien : « Plus ça change, plus c'est la même chose ».

Tout se passe en effet comme si ladite commission ignorait le fait que les jeunes s'ennuient à l'école ou escomptait y remédier sans avoir à abandonner l'idée d'une instruction axée principalement sur le travail, le rendement, le profit, l'expansion et la promotion sociale *.

Plus profondément, comment élaborer le projet de l'enseignement secondaire de demain sans mentionner ni tenter d'affronter aucune des questions capitales que tous se posent aujourd'hui ? Comment oublier, taire ou éviter le fait que nous nous trouvons en pleine crise, celle d'une civilisation devenue problématique en sa totalité ? Bel exemple de peur, de conformisme, de résignation qui s'abandonne par paresse ou calcul « au cours des choses » et qui du même coup se ferme à l'avenir.

Pour nous ne conviendrait-il pas aussi de jeter un regard neuf sur de telles questions ? D'opter entre la soumission, la résignation fataliste « au cours des choses », la forteresse de nos habitudes **ou** la responsabilité dans l'ouverture, l'accueil de ce qui vient puisant dans la foi **la force de douter**, c'est-à-dire de recevoir les critiques, les questions, les difficultés présentes pour en faire fructifier les possibles promesses et œuvrer ainsi résolument en vue d'un monde plus habitable et plus humain.

Enseignant, parent, citoyen, l'enseignement secondaire, l'école de demain te concernent et t'interpellent. Quoi demain ? C'est aussi **ton affaire**, pas seulement celle de nos édiles et de notre corps enseignant.

Claude Pantillon.

(Tiré de la « Vie protestante », avril 1974).

* C'est nous qui soulignons (réécriture).

Le métier, c'est ça...

« Les parents désirent que leurs enfants soient les répliques d'eux-mêmes. Mais si les enfants d'aujourd'hui répondent à ce vœu, alors les parents auraient de sérieux motifs d'inquiétude. »

Margaret Mead.

« Les adultes se plaisent trop volontiers dans le triste emploi de préparer la jeunesse à considérer comme une illusion la plus grande partie de ce qui, maintenant, lui élève le cœur et la pensée. Mais la profonde expérience de la vie parle autrement à la jeunesse ; elle conjure celle-ci de garder sa vie durant les pensées qui l'enthousiasment. Dans son idéalisme juvénile, l'homme entrevoit la vérité. Il possède en lui une richesse qu'il ne doit échanger contre quoi que ce soit. »

Albert Schweitzer.

Le printemps (sous-titre : Adolescence)

J'aimerais vous parler du printemps, mais pas de la saison que bien des poètes ont décrite avant moi avec un talent qui n'est certes pas le mien. Je pense au printemps de la vie : époque de révolution externe autant qu'interne, laps de temps où l'on n'est plus un enfant, sans pour cela être un adulte. Je pense être apte à juger ce printemps que je vis maintenant, car j'ai pris, pour écrire ce texte, un certain recul par rapport aux événements qui occupent ma vie.

Ainsi je peux dire que l'adolescence est une période capitale dans la vie d'un homme, car c'est pendant ce temps que va se forger la personnalité du futur patron comme celle du futur criminel. C'est pour cela que je pense que les parents doivent avoir un soin tout particulier pour faire de leurs enfants des personnes équilibrées parce qu'il ne faut pas les laisser glisser ni sur la pente du relâchement (par trop de liberté au niveau familial), ni sur l'autre versant des gens bornés, encastrés dans des principes trop étroits et souvent idiots dus à une éducation trop stricte, trop rigoriste.

Mais quel beau printemps que l'adolescence qui fait naître les plus beaux sentiments du monde chez ces enfants qui grandissent remplis de rêves, d'idées extravagantes, originales et bien souvent naïves. Mais chez ces jeunes, c'est une naïveté saine et honnête, qui ne profite à personne sinon à eux-mêmes.

Je me dois de parler des premiers amours d'enfant qui fleurissent ce printemps de la vie, ces sentiments d'une tendresse douce et profonde qui égarent le monde des grands.

Adulte, observe-nous !

Philippe, quinze ans, avril 1974.

la main à la pâte... la LE TRACTEUR

Avait-il quatorze ans ? Au volant de son tracteur, dont les monstrueuses roues arrière, étonnamment sculptées, m'avaient frappé, il paraissait encore plus jeune. Sûr de lui, tenant bien sa droite, il suivait la route qu'il avait dû emprunter un instant, du champ à la ferme paternelle. Il remorquait un char à pont, échelle rabattue sur l'amoncellement des sacs d'engrais vides. Sa mère et ses deux petites sœurs, assises jambes pendantes sur le bord latéral du char, se laissaient conduire.

Pour autant que j'en aie jugé pendant les quelques secondes du croisement, elles paraissaient absolument rassurées et détendues. Et, pourtant... quelle responsabilité assumait ce garçon ! quels risques d'accidents ne courrait-il pas !

C'est à quoi je pensais tandis que je roulais, attentif aux nombreux virages de la route de campagne. Ma modeste voiture était un jouet, ses roues lilliputiennes, en comparaison de ce que je venais de voir.

...Je poursuivais mes pensées : au battoir, à la « fruitière », à l'abreuvoir, ce même enfant fait face à d'autres responsabilités : la vie, les conseils de ses aînés sont ses éducateurs et il se montre digne de cette éducation.

Mais quelle est la part de l'école dans la construction de sa personnalité ? Minime ! Je vois d'avance, comme sur un écran, la journée scolaire du lendemain.

Sagement assis à sa place, qu'il ne quitte qu'après avoir levé la main, il résout des problèmes qui n'ont qu'un lointain rapport avec ce qui fait l'orgueil de sa jeune vie de travailleur : il « séche » sur une composition dont le titre ne l'intéresse guère. Et, surtout, il ne montre point d'initiative, il attend les ordres. « Prendre un cahier, recopier le titre exigé, le souligner deux fois, ...remplacer les points par les mots qui conviennent ». Quand il a terminé, il attend patiemment, sans qu'on lui ait suggéré de faire autre chose, que ses camarades, aussi, aient terminé.

Oui ! je sais... je sais que l'école doit avant tout transmettre des connaissances, que c'est là son but premier. Mais, par une organisation plus évoluée où l'individualisation aurait sa part, ne pourrait-elle pas, sans oublier sa tâche essentielle, contribuer, avec la vie, à l'acquisition de l'autonomie ?

A chaque instant, au volant du tracteur, ce garçon doit choisir, doit prendre une décision aux conséquences immédiates, incalculables. A l'école, combien de fois par jour est-il placé devant l'alternative, le choix, combien de fois doit-il se décider ? Presque jamais !

J'arrivais à la maison persuadé que, parmi les problèmes de ce temps, celui-là est capital et je me mis à écrire... A. Ischer.

* (Tiré de l'*« Educateur »* du 2 février 1962.)

« J'avais vingt ans. Je ne laisserai à personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. »

Nizan.

Un dur (réflexions sur un être)

Si tu pouvais traverser le mur de ton silence et crier, crier, hurler, pleurer. Crier, parce que tu as une planche devant ta tête et c'est cette planche qui nous sépare, qui te sépare de moi, de nous et de tout le monde. C'est à cause de cette situation que tu devrais crier vers moi...

Nous ne pouvons même pas parler ensemble ; je ne comprends pas ton bégaiement, ni tes hurlements, ni ton sourire... Tes phrases ne parviennent pas à mes oreilles. Et moi, je n'ai pas la force de me frayer un passage au travers de ton brouillard, de ton mur. Tu vis dans un crépuscule pour toujours, me semble-t-il.

Je me demande aussi si tu me vois vraiment quand tu me regardes avec tes yeux ronds et ton petit sourire sur tes lèvres. Ce sourire... Lorsqu'on te voit comme ça, on croirait que tu ne pourras jamais pleurer ; oui, on se demande même si tu souris en dormant.

Tu pleures seulement quand tu veux me dire quelque chose que moi je ne peux jamais comprendre. Autrement tu ne pleures jamais. Tu ne vois jamais une raison pour pleurer. De nous deux il n'y a qu'une personne qui pourrait pleurer dans toute notre situation. Tu es toujours content, content de toi et de moi. Rien ne te touche. Et c'est exactement cet état qui me rend si triste. On n'a rien à dire...;

Je me demande s'il y a peut-être un cri continu dans ce vide de ta tête.

Ruth, quinze ans, avril 1974.

« On ne peut même plus chahuter ! »

L'école n'a pas d'abord pour but de dispenser aux enfants des connaissances sélectionnées par d'autres, mais bien de leur enseigner une méthode grâce à laquelle ils pourront, tout au long de leur vie, acquérir les éléments de savoir dont ils auront besoin. Autrement dit, de les aider à prendre eux-mêmes en charge leur formation.

Telle est la conviction qui a poussé le directeur et une équipe de professeurs de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) à lancer, en 1972, l'Essai de pédagogie nouvelle (EPN).

Des élèves responsables de leur travail

Le seul domaine où l'on puisse, dans l'état actuel de la législation, confier une responsabilité aux élèves, est celui de l'organisation de leur travail. On a donc pris quatre classes de 3^e (avant-dernière année de scolarité obligatoire), deux en section scientifique et deux en section moderne. On a présenté aux élèves le programme réglementaire à couvrir pendant l'année et on les a laissés libres de décider comment ils découperaient ce programme, à quel rythme et selon quelles méthodes ils travailleraient, rythmes et méthodes étant soumis à une analyse continue faite avec le maître.

Deux rapports intermédiaires, datant de novembre 1972 et septembre 1973, permettent de se faire une idée du déroulement de l'expérience. Ils font état de résultats très positifs.

Des tests périodiques ont montré que le rendement des classes EPN est, en général, comparable à celui des classes traditionnelles de même niveau. Mais l'ambiance y est toute différente.

Le travail se fait en majeure partie par petits groupes. Le maître n'est plus celui qui dirige, mais un conseiller qui se tient à côté des élèves pour les aider à résoudre leurs difficultés. Son autorité ne repose plus sur le pouvoir que lui attribue le règlement, mais uniquement sur sa compétence et son sens psychologique. Il continue à mettre des notes, mais celles-ci sont là surtout pour permettre aux élèves de contrôler leurs progrès individuels et collectifs. Dans certains cas, c'est la classe elle-même qui évalue son travail, mais le maître reste le gardien de l'objectivité et met son veto si nécessaire.

EPN en famille

La discipline est assurée par des conseils de classe, qui se constituent et s'or-

ganisent librement. Après les inévitables tâtonnements et faux pas du début, le système fonctionne à la satisfaction générale. « On ne peut même plus chahuter ! » constatent les ex-trublions. Cette déclaration en dit long sur le climat qui règne dans les classes EPN.

Les effets du système se font sentir même en dehors de l'école. La plupart des parents constatent chez leurs enfants une plus grande ouverture d'esprit et un intérêt accru pour le travail scolaire. Certains ont même essayé d'appliquer les méthodes de l'EPN à la vie familiale et s'en félicitent.

Coup de frein

L'expérience a été soigneusement préparée, selon des méthodes scientifiques. Elle répond au besoin de démocratisation et de participation qui s'est fait jour dans l'enseignement depuis quelques années, mais les promoteurs n'en ont aucune arrière-pensée politique, au sens partisan du terme. Les objectifs de l'EPN et les critères choisis pour l'évaluer sont d'ordre purement pédagogique.

Pourtant, certains se sont émus de ce qu'ils considèrent comme une entreprise subversive. A l'origine de cette réaction, on trouve des bruits fantaisistes qui ont circulé en ville sur le fonctionnement des classes EPN (« les élèves jouent aux cartes pendant les leçons », « il y a tellement de vacarme dans les salles qu'on ne peut pas travailler »), mais surtout la peur de tout ce qui remet en question les habitudes ancestrales.

Sur intervention du député Frey, le Conseil d'Etat a édicté, le 21 décembre 1973, un « arrêté concernant les expériences pédagogiques dans les écoles publiques ». Ce texte « a pour but d'encourager l'innovation pédagogique sous forme d'expériences » (art. premier), mais il a fait à beaucoup l'effet d'une douche froide. Il fixe en effet aux expériences des limites assez étroites et les soumet à un contrôle permanent des autorités.

Dans la ligne de l'arrêté, le Département de l'instruction publique a désigné une commission d'experts, neutres et en partie étrangers au canton, qui doit enquêter sur l'expérience et notamment établir des comparaisons entre les classes EPN et les classes traditionnelles. Sans du tout mettre en doute la compétence des membres de cette commission, on peut regretter qu'elle ne comprenne pas de psychosociologue, car il serait au moins aussi intéressant d'examiner le comportement des élèves que leur aptitude à acquérir des connaissances.

Nécessité d'une information plus ample

Quelles que soient les conclusions du rapport de la commission, et même si, sur certains points, les responsables de l'EPN sont amenés à rectifier leur tir, il faut souhaiter que l'expérience puisse se poursuivre. Il serait en effet aberrant de l'interrompre alors que les élèves s'y sont engagés avec enthousiasme, et qu'elle rencontre l'adhésion de la grande majorité des parents.

D'ailleurs, les oppositions qui se sont manifestées ne semblent pas irréductibles. Une information sereine et objective devrait contribuer à les apaiser.

André Goy.

*Tiré de la « Vie protestante »,
du 3 mai 1974.*

Pédagogie nouvelle

HALTE ! A NEUCHÂTEL

Neuchâtel. — (ATS, 11 octobre 1974) Les expériences de pédagogie nouvelle tentées dans quatre classes de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel ne seront pas renouvelées. En effet, selon un communiqué, le Département de l'instruction et la commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, se référant à un rapport d'experts, ont estimé qu'il n'était pas judicieux de reprendre des expériences de cette nature avant d'avoir toutes les assurances quant à leurs conséquences.

INITIATIVE POPULAIRE POUR UNE RÉFORME COMPLÈTE DE L'ÉCOLE ZURICHOISE (ATS, 13 août 1974)

« Le Grand Conseil zurichois a déclaré valide une initiative populaire pour une réforme complète de l'école zurichoise alors que le gouvernement et la majorité de la commission s'étaient prononcés contre sa validité. Le but de cette initiative est d'adapter l'école aux besoins de la société en tenant compte de l'évolution culturelle et économique. »

« La liberté est aujourd'hui exposée à une double menace ; d'un côté, par une réglementation extérieure qui réduit ses limites, de l'autre, de l'intérieur, par une paralysie de la conscience de la liberté, conséquence d'une conception du monde positiviste et matérialiste. C'est pourquoi, il s'agit de faire sentir énergiquement aussi bien la portée de l'idée de liberté que celle de sa problématique intérieure.

» La liberté est le fait essentiel de la vie humaine ; c'est une aptitude qui est donnée à l'homme et donc un droit qu'on ne peut rejeter. Mais en tant que réalité, elle ne lui est pas offerte, l'homme doit l'acquérir... »

« L'aptitude à la liberté ne peut croître que dans une atmosphère de liberté : là où l'homme est pleinement responsable de ses actes et de leurs conséquences. Le maître ne peut apprendre davantage que de ses élèves pour autant qu'il se sache obligé avant tout envers eux en tant qu'homme — et non envers un règlement ou une autorité. Mais il ne peut apprendre que lorsque son rapport avec eux est libre, de sorte qu'il est lui-même responsable de la forme de son enseignement, ainsi que du but visé, et qu'il puisse pour chaque classe trouver le meilleur chemin qui puisse la faire progresser le plus humainement possible... »

« Ce n'est pas le développement perfectionné et démocratique de la planification qui apportera de la part de la société une amélioration de l'éducation, mais seul le renoncement à toute planification qui gêne le maître dans son travail » (pp. 25-26).

TIRÉ DE « RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE »

Brochure « Informations » de la Banque Populaire Suisse, N° 55, mars 1974, 32 pages écrites par le prof. Dr phil. W. von Wartburg, Unterentfelden.

ANNO 709 p.G.*

(* = post Grütli)

Rapport de la conférence de prospective de la Nouvelle Société Helvétique. (Editions Sonor S. A., Genève, 326 pages, 1973¹.)

Quelques extraits

Je renvoie le lecteur au document original afin qu'il replace les citations dans le contexte exact, ce qui aura pour effet de mettre en évidence d'autres facteurs : l'importance de l'économie au sein de notre société suisse notamment, et ses demandes.

H. P.

« La situation des structures sociales en Suisse est caractérisée par un niveau d'éducation relativement bas et, en même temps, par des revenus élevés. L'éducation est considérée avant tout comme un instrument devant être mis au service de la vie économique, et non pas comme un instrument permettant à l'individu de s'orienter dans le monde » (p. 192).

« A l'école, l'adaptation aux normes de la société se poursuit. La capacité de se conformer aux attentes et aux exigences de l'éducateur est récompensée aux dépens de la faculté créatrice. Les différences entre les rôles qui incombent aux deux sexes deviennent plus profondes, et les différences séparant les couches sociales continuent à se manifester à l'école. La joie de vivre et le libre épanouissement n'ont qu'une fonction marginale et sont orientés vers une augmentation de la capacité de rendement. Souvent, l'école fait apparaître le travail comme le véritable contenu de la vie humaine. L'école favorise en général le déterminisme de la pensée, la reconnaissance du pouvoir des faits, le sentiment qu'il est impossible de façonner la société et l'histoire » (pp. 31-32).

« ... Il ne s'agit pas seulement de procéder à un remaniement superficiel en vue de remettre quelque peu au « goût du jour » les matières enseignées, les motivations et les méthodes de transmission des connaissances à tous les niveaux. Il semble, au contraire, qu'une refonte totale soit nécessaire » (p. 25).

« En général, on presuppose tacitement les buts de l'éducation et de la formation ; cependant, ces buts ne sont pas clairement définis. De plus, une conception globale de la politique de l'éducation et de la formation fait défaut » (p. 57).

Conflit d'objectifs :

« D'un côté, on constate un besoin croissant pour une plus large autonomie. Il s'exprime notamment sous la forme des exigences visant à écarter toutes les normes sociales héritées d'échelles de valeurs aujourd'hui dépassées. D'autre part, les institutions, les administrations étatiques et les organisations économiques sont de plus en plus dépendantes les unes des autres. Leur influence croît, et cela signifie qu'elles sont conduites à limiter la liberté d'action des individus... »

... Le conflit prend une acuité particulière dans le domaine des institutions politiques et sociales. Une institutionnalisation croissante se fait jour, au niveau de la politique et de la technique administrative, dans le secteur des assurances sociales, de la politique économique, de l'éducation et de la formation², de l'aménagement local et de l'aménagement du territoire... » (p. 22).

« Le but le plus noble de la formation est l'éducation qui permet à l'individu de devenir une personnalité libre et consciente de ses responsabilités, capable d'assumer, d'une manière agissante, les tâches qui lui incombent et qui doivent servir à la fois son propre épanouissement et le bien-être de la communauté » (pp. 61-62).

« Eduquer l'individu en vue de l'emploi judicieux de sa liberté presuppose que les éducateurs et les enseignants soient eux-mêmes des hommes libres » (p. 61).

¹ La NSH est une association indépendante de citoyens suisses, qui s'est donné pour but de contribuer à la solution des grands problèmes de notre pays et de participer au processus démocratique de formation de l'opinion en encourageant la libre confrontation entre individus défendant des points de vue différents » (p. 11).

La liste des organisations et entreprises dont le soutien a permis de financer les travaux de la conférence se trouve à la fin de l'ouvrage.

² C'est nous qui soulignons (réaction).

Une recherche... avec eux, par eux et non pour eux

LE DIALOGUE...

« La vie quotidienne devrait être une lutte avec les autres, non pas contre les autres. »

Henri Hartung.

(A lire : Henri Hartung, « Les enfants de la promesse », éditions Fayard, Paris, 1972.)

« Ne renoncez pas à parler ; acceptez seulement l'imprévisibilité des effets... Le maître ne manque jamais d'être surpris en voyant ce que l'élève a retenu de ses leçons ; son étonnement lui rappelle que la parole est toujours un événement, sollicitation d'une liberté qui brise les cadres où on l'enferme, que parler implique d'abord un acte de **confiance** et de **générosité** : croire en l'autre — il vaut la peine de lui parler — accepter de n'être point entendu ou de l'être autrement que prévu. »

Claude Pantillon.

« Le dialogue ne consiste pas à convaincre l'autre de ma vérité, mais de nous convertir ensemble à une vérité supérieure. »

Le père Pire.

« Le besoin d'avoir raison, marque d'esprit vulgaire. »

Albert Camus.

Lutte ou abandon au cours des choses ?

Au sujet de la réforme scolaire :

« Nous exprimons le vœu que les circonstances ne se chargent pas trop tôt de nous montrer que les moyens manquent pour réaliser des réformes conçues en pleine euphorie économique, et de nous rappeler que notre pays ne peut se permettre de négliger la formation de son élite. »

Tiré du Bulletin n° 1, avril 1974, de la Société vaudoise des maîtres secondaires.)

Ces propos, exprimés par le Comité d'une corporation d'enseignants secondaires, je les prends à mon compte. N'ai-je pas entendu, dit où pensé cela sous une forme ou une autre ?

Et cependant, je me demande :

« Exprimer un vœu », c'est rester au niveau du souhait, pas de l'acte. « Les circonstances se chargeront de nous montrer... » N'est-ce pas une démission ?

L'époque veut ça... et moi aussi ?

« Les moyens manquent pour réaliser des réformes conçues en pleine euphorie économique. » Comme les moyens, le matériel, l'argent pèsent lourd ! Où est l'idée ? l'objectif ?

Je ne crois plus à grand-chose...

« Notre pays ne peut pas se permettre de négliger la formation de son élite. »

N'est-ce pas une vision partielle ?

Qu'est-ce que l'élite d'un pays ? Puis-je ne pas me préoccuper aussi de la formation du 80 % de la population qui termine ses études à 15 ou 16 ans ?

Dans une société qui s'interroge, l'école est remise en question. Ce n'est pas le hasard, mais la nécessité qui a poussé les responsables politiques à parler coordination, changement de structures...

Toutes choses fort compliquées, désagréables, perçues souvent comme dangereuses...

Et la tentation est grande, aujourd'hui, de se crisper, de maintenir ce qui est, au lieu d'assurer le passage à l'avenir...

En ce qui nous concerne, des signes incitent à réflexion :

- de jeunes collègues, de plus en plus nombreux, ne s'affilient pas à nos sociétés pédagogiques, « laissent tomber » ou s'engagent autrement et ailleurs ;
- dans plusieurs cantons, il semble qu'une ligne politique plus dure se dessine à l'égard de l'enseignement : souci d'économie, tendance à serrer la vis, volonté de remettre de « l'ordre », la pénurie d'enseignants fait place à la pléthora...

Pour nos associations, c'est la nécessité du choix :

- entrer dans l'avenir à reculons, en essayant par la bande de sauvegarder quelques « priviléges », ou
- regarder la réalité en face, repenser l'action pédagogique et la relation avec les parents, multiplier les contacts entre jeunes enseignants qui ont l'enthousiasme et enseignants qui ont « de la bouteille », entrer en discussion entre enseignants primaires et secondaires, rechercher un dialogue constructif avec les pouvoirs publics...

Une lutte avec les autres, un dialogue ouvert ? Utopie ou réalisme ?

Henri Porchet.

Rapport d'activité de la S.P.R. (octobre 1974)

La SPR une et diverse est certes le thème d'une série d'articles appréciés, parus dans l'*« Educateur »*, c'est surtout une réalité avec laquelle il n'est pas toujours aisément de composer. Si l'unité est la préoccupation majeure des responsables, présidents des sections, membres du comité central, délégués, la diversité, en revanche, bien qu'enrichissante et souhaitable, se manifeste trop souvent par une attitude réservée des membres de la base à l'égard de la SPR. Cette diversité peut même tendre au particularisme, au manque de tolérance et de solidarité, si chacun refuse de prendre en considération l'histoire, les conditions de travail et les difficultés de l'autre.

La SPR n'est rien sans la vie de ses sections et à fortiori sans ses unités de base régionales ; nous ne sommes pas certains que les membres réalisent toujours que la SPR n'existe que par eux. Elle n'est pas un organisme compliqué et lointain, détaché des préoccupations quotidiennes des instituteurs. Certains corporatistes nous reprochent parfois de ne consacrer notre temps qu'à des problèmes pédagogiques et de négliger l'aspect matériel de la fonction d'enseignant. Rien n'est plus faux car nous sommes persuadés que les conditions de travail de notre profession forment un tout et qu'il est impossible de dissocier le côté « matériel » du côté « pédagogique ». Le poids de la formation du maître, de son aptitude au changement, de la qualité de sa pédagogie par exemple, ce poids est prépondérant lorsqu'il s'agit de discuter de problèmes salariaux. Par ailleurs, avons-nous suffisamment pris conscience de la force que représentent 6000 instituteurs sur le plan politique si, par hasard, une section affiliée faisait appel à la solidarité syndicale des enseignants romands dans le cas d'une épreuve de force avec son partenaire social ? Certes le fédéralisme ne permet pas à la SPR d'agir sur le terrain en matière de salaires en particulier ; toutefois les structures cantonales, les sections SPR devraient davantage s'appuyer sur l'ensemble des collègues romands et suisses dans leur défense corporative de la profession. La statistique suisse des salaires mise au point par la SLV (Schweizerischer Lehrerverein) et la SPR, l'intéressante enquête sur l'horaire des enseignants, publiée dans le N° 28 de l'*« Educateur »*, sont des premiers pas vers cette tendance. Des études comparatives consacrées aux caisses de pension, aux systèmes d'évaluation des fonctions par exemple, pourraient être entreprises, et même des ré-

solutions d'ensemble consacrées aux problèmes financiers et au statut de l'enseignant devraient être discutées à nos congrès et nos assemblées de délégués.

Si ce rapport d'activité insiste sur la solidarité qui doit unir les enseignants romands, c'est que deux de nos sections connaissent actuellement des difficultés internes qu'il est hors de question de développer ici. Chaque association a connu de tels moments et il est peut-être réconfortant pour les responsables de ces sections de sentir à leurs côtés une SPR diverse certes, mais solidaire. Ces difficultés internes exercent une certaine influence sur les effectifs. Aussi, sur préavis de son trésorier, M. André Rochat, le CC/SPR a-t-il décidé d'attendre l'AD de printemps pour présenter un budget réaliste, qui, alors, pourra tenir compte des modifications d'effectif.

La SPR s'est donné de nouveaux statuts. Remarquablement présidée par notre collègue **Barbey**, la commission des statuts nous a proposé une assise légale de première valeur. **Le besoin d'unité** de la SPR s'est manifestée dans les nouveaux statuts par la participation des présidents des sections aux travaux du CC et par l'abandon du concept de canton « Vorort » résurgence de nos diètes fédérales. **Le besoin d'efficacité** s'est réalisé... dans les textes tout au moins, par l'instrumentation statutaire permettant l'engagement d'un secrétaire permanent dès que le nombre et les cotisations des membres donneront à la SPR les moyens de sa politique. L'actualisation des rè-

gements des commissions permanentes (« Guilde », « Educateur », « Lecture pour la jeunesse ») sera à l'ordre du jour de la prochaine AD et un nouveau règlement, celui de l'Assemblée des délégués, sera testé le 8 novembre, sur le vif, et présenté au printemps pour adoption.

Au chapitre de l'organisation, une commission a été créée qui doit étudier les possibilités de transformation de notre association en un véritable syndicat. Le mandat de cette nouvelle commission a été défini par l'AD et le début de ses travaux est prévu pour fin novembre. Il est certain que les membres de cette commission ont une tâche excessivement délicate car les positions à l'égard du syndicalisme sont très différentes d'un canton à l'autre.

Cette diversité nous la retrouvons d'ailleurs à l'échelle du continent et il ne serait peut-être pas inutile d'évoquer la situation de la SPR dans la constellation des grandes associations européennes.

Nous pouvons distinguer schématiquement trois catégories d'affiliation :

1. Les syndicats groupés au sein de la FISE (Fédération internationale syndicale de l'enseignement) qui comprend, en majorité, des organisations d'orientation communiste, affiliées à une centrale syndicale.
2. Les syndicats membres du SPIE (Secrétariat professionnel international des enseignants) qui, pour la plupart, sont affiliés à une centrale des travailleurs (du type de l'Union syndicale suisse).

Organisations du SPIE en Europe :

	Gewerkschaft	Membres
Allemagne	Erziehung und Wissenschaft	130 000
Italie	Sindacato Nazionale scuola elementare	120 000
France	Fédération nationale de l'éducation et de la culture	10 000
Belgique	Secteur enseignement de la centrale générale des services publics	40 000
Luxembourg	Fédération générale des instituteurs luxembourgeois	400
Autriche	Gewerkschaft Österreichischer Bedienten, Section Unterricht	25 000
Irlande	Irish vocational teachers association	25 000

3. Les organisations affiliées à la CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante) au sein de laquelle la SPR milite en tant que membre de la FIAI (Fédération internationale des associations d'instituteurs) — fédération constituante de la

CMOPE au même titre que la FIPESO (Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel).

Pour ceux qui aiment les chiffres, voici la statistique des membres de la CMOPE en Europe en 1973.

a) Affiliés à une centrale des travailleurs

		Membres
Danemark	Danmarks Laererforening	36 402
Finlande	Svenska Lärarförbundet i Finland	1 300
Islande	Samband Islenzkra Barnakennara	702
Irlande	Irish National Teachers' Organisation	15 860
Luxembourg	Fédération générale des instituteurs luxembourgeois	410
	Les Instituteurs réunis	1 800
Pays-Bas	Algemene Bond van Onderwijzend Personeel	28 263
Suède	Svenska Facklärarförbundet	27 773
Royaume-Uni	Sveriges Lärarförbund	47 697
	Association of Teachers in Technical Institutions	34 000
	National Union of Teachers of England and Wales	180 000

b) Autres membres européens de la CMOPE

Autriche	Verband der Professoren Österreichs	2 353
Belgique	Fédération de l'enseignement moyen officiel du degré supérieur de Belgique	1 000
	Fédération générale du personnel enseignant belge	4 115
Danemark	Gymnasieskolernes Laererforening	3 100
Angleterre	Assistant Masters Association	31 000
	Association of Assistant Mistresses in Secondary Schools	25 000
	Association of Head Masters	1 800
	Association of Head Mistresses	850
Finlande	Opettajien Keskusjärjestö	7 800
France	Syndicat national de l'enseignement technique	11 000
	Syndicat national des enseignants de second degré	41 000
Allemagne	Syndicat national des instituteurs	300 000
Islande	Deutscher Lehrerverband	100 500
Irlande	Félag Mentaskolakennara	45
Italie	Association of Secondary Teachers	3 000
	Federazione Nazionale Insegnanti Scuole Medie	1 000
Luxembourg	Association des professeurs de l'enseignement secondaire	375
Pays-Bas	Nederlands Genootschap van Leraren	11 188
Irlande du Nord	Ulster Teachers' Union	3 100
Norvège	Norsk Lektorlag	6 080
Ecosse	Norsk Laererlag	26 000
Suède	Educational Institute of Scotland	29 586
	Lärarhögskolornas och Seminarternas Lärarnas Riksförbund	752
	Sveriges Högre Flickskolors Lärarförbund	17 247
	Skolledarförbundet	526
	Teckniska Linjers Lärarförbund	1 774
Suisse	Schweizerischer Lehrerverein	700
	Société pédagogique de la Suisse romande	16 727
	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire	5 852
Yougoslavie	Sindikat Radnika Drustvenih Delatnosti Jugoslavije	2 717
	Total des membres de la CMOPE en Europe	30 000
		1 083 610

Cette longue énumération, tout en nous permettant de situer la SPR dans la mosaïque européenne, nous laisse sonniers quant à la puissance que représenteraient ces milliers d'enseignants si les organisations internationales qui les

représentent trouvaient un terrain d'entente ! Mais la critique est facile, les relations souvent difficiles que nous entretenons avec d'autres organisations d'enseignants en Suisse en sont la preuve. L'espoir que nous avions mis dans

la création d'une fédération romande des enseignants s'est avéré peu réaliste puisque nos collègues secondaires ont jugé prématurée cette tentative d'union. Certes, d'excellentes relations interindividuelles sont établies entre les responsables des organisations d'enseignants romands au sein de la conférence des présidents. M. Saugy, puis M. Bendel, présidents du CARESP (Cartel romand des enseignants secondaires et professionnels) ont également œuvré pour donner à ces « excellentes relations » une structure efficace et représentative, mais l'individualisme pour le moment reste le plus fort. Nous n'en poursuivons pas moins notre effort car de plus en plus l'unité d'action des enseignants de tous les degrés est une nécessité. En revanche, la collaboration avec nos collègues d'outre-Sarine s'est affermie et bien des incompréhensions ont été dissipées. Les rencontres de travail entre comités, délégués, membres de commissions ont été les ferment de l'établissement de liens privilégiés, particulièrement avec la SLV (Schweizerischer Lehrerverein). Cette collaboration s'est étendue aux domaines suivants :

1. au sein des commissions officielles fédérales (commission pédagogique, commission « Langue II », commission « Formation du maître de demain », « Formation continue »),
2. dans les groupes de travail organisant les journées d'étude de Trogen, de Villars-les-Moines ou les stages au Cameroun et au Zaïre,
3. dans les délégations à des séminaires ou congrès organisés par la Commission suisse pour l'UNESCO, la CMOPE, la FIAI,
4. dans la préparation de diverses consultations organisées par le Département fédéral de l'intérieur (rapport sur l'enseignement secondaire de demain, enquête sur la situation de la femme en Suisse, sur la politique suisse de la jeunesse et le dernier en date, rapport « Enseignement des langues vivantes »).

Conclusions :

La coutume voudrait qu'après ces quelques idées, un rapport du CC présente l'inventaire des activités de nos diverses commissions pour l'année écoulée. Il nous a semblé plus judicieux de demander aux responsables des divers secteurs de présenter un rapport verbal à l'assemblée des délégués. Ce mode de faire plus vivant et plus direct donne une meilleure image du fonctionnement de la SPR qui n'est pas le fait d'un seul homme, mais la résultante de l'effort conjugué de beaucoup.

Bureau exécutif.

Lecture du mois

- 1 Pipi au W.-C. dans le sous-sol carrelé de la gare.
- 2 Les lieux sentent le chlore et mes galoches résonnent terriblement.
- 3 Je remonte et apparaïs entre les jambes de deux gendarmes qui bouchent l'entrée.
- 4 Ils ne m'ont pas vu, ils me tournent le dos.
- 5 Descendre en sifflotant, mine de rien ? Non, surtout pas, ils m'auront entendu. Je me faufile entre eux en prenant garde de ne pas les heurter.
- 6 — Pardon, excusez-moi...
- 7 Ils me laissent passer et je pars sagement à petits pas avec cette allure à la fois réfléchie et primesautière du garçon qui n'a rien à se reprocher.
- 8 — Eh dis donc, où vas-tu, toi ?
- 9 Je sens la sueur qui d'un coup me sort par tous les pores. Peut-être la chance vient-elle brusquement de tourner.
- 10 Je me retourne vers eux et reviens... J'en rencontrerai plus tard de suffisamment sympathiques pour dire que ces deux-là étaient du style bouledogue.
- 11 Poliment, je lève mon béret.
- 12 Ce geste, et peut-être le fait que je me sois lavé les mains et le visage dans le lavabo des toilettes, le fait aussi que je me sois mis de l'eau sur les cheveux et repeigné en me faisant la raie droite, a pu jouer en ma faveur.
- 13 Il y a des moments où il suffit de peu de chose pour que la vie continue ou qu'elle s'arrête.
- 14 — Je vais prendre le train.
- 15 Ils sont très grands, on dirait des jumeaux. Ils ont les mains derrière le dos et oscillent sur leurs talons.
- 16 — Ça on s'en doute. Tu as des papiers ?
- 17 — Non, c'est papa qui les a.
- 18 — Où il est ton père ?
- 19 Je me retourne, il y a pas mal de monde dans le hall, à l'autre bout près du guichet des bagages.
- 20 — Là-bas, il s'occupe des valises.
- 21 Ils me regardent toujours. S'ils me demandent de les conduire jusqu'à lui, je suis perdu.
- 22 — Tu habites où ?
- 23 — A Marseille.
- 24 — Quelle adresse ?
- 25 — La Canebière, au-dessus du cinéma.
- 26 C'est drôle le mensonge, ça sort tout seul et très bien à condition de ne pas réfléchir trop avant, j'ai tout de suite envie d'en rajouter, je me sens capable de m'inventer toute une biographie. J'ajoute :
- 27 — C'est mon père qui est propriétaire du cinéma.
- 28 Je sais que s'ils ne m'arrêtent pas tout de suite, je vais leur raconter que nous possédons tout Marseille.
- 29 Ils n'ont pas l'air très impressionné mais tout de même la question suivante est formulée sur un autre ton.
- 30 — Tu vas souvent au cinéma alors ?
- 31 — Oui, à chaque nouveau film, en ce moment c'est « Le Baron de Münchhausen », c'est très beau.
- 32 Je n'aurais pas cru qu'ils soient capables de sourire. Ils y arrivent presque.
- 33 — Allez, file vite.
- 34 — Au revoir, messieurs.
- 35 Je remets mon béret et je m'en vais.

Joseph JOFFO

Un sac de billes — La Guilde du Livre 1974

SURVOL DU TEXTE

1. Quand se passe ce récit ?
2. Où l'action se déroule-t-elle ?
3. Quel est le personnage principal ?
4. Rédige son **signalement**.
5. De quels personnages est-il encore question ?
6. Décris leur aspect.
7. Enumère leurs traits de caractère.
8. Pourquoi Joseph court-il un grand danger ? (Plusieurs réponses.)
9. a) Dans ce face à face, qui perd finalement la partie ? Pourquoi ?
b) Qui l'emporte ? Grâce à quelles qualités ? (Enumérez-les toutes.).
10. De ces personnages, lequel t'est le plus sympathique ? Pourquoi ?

QUESTIONNAIRE I

Joseph dans de beaux draps

1. Pourquoi les gendarmes se sont-ils placés à cet endroit ? (Les lignes 27 et 28 te mettront sur la voie.)
2. A la vue des gendarmes, le garçon doit réfléchir très rapidement aux diverses possibilités de leur échapper. Il nous fait part de l'une d'elles : laquelle ? Pourquoi la rejette-t-il ?
3. Qu'aurait-il pu faire d'autre ? (Plusieurs réponses.)
4. Quelle solution choisit-il finalement ?
5. Ce choix nous renseigne sur une qualité dominante de Joseph. Laquelle ?

QUESTIONNAIRE II

Les gendarmes au rapport !

1. Sitôt leur service terminé, les deux gendarmes rentrent. **Tu es l'un d'eux** et tu rédiges ton rapport : signalement de Joseph : a) aspect physique ; b) caractère ; c) situation sociale ; d) autre renseignement que tu trouveras à l'aide du texte.
2. **Tu es maintenant le supérieur** de ces gendarmes et tu reçois leur rapport. Tu n'es pas content car il manque au moins quatre points essentiels : lequels ?
3. **Tu redeviens le lecteur** et tu sais que les gendarmes se sont trompés dans leur rapport, en partie tout au moins : a) quels points du rapport sont-ils franchement faux ? b) lequel peut-il être considéré comme satisfaisant ? Pourquoi ?
4. Un détail a complètement échappé à ces gendarmes **marseillais** : lequel ? Explique.

QUESTIONNAIRE III

Les mensonges de Joseph

1. Note les mensonges de Joseph par ordre chronologique.
2. Comment comprends-tu la réflexion de Joseph : « Je me sens capable de

m'inventer toute une biographie » (lignes 37-38).

3. Après ces premiers mensonges, Joseph court un danger qui grandit de plus en plus ; l'auteur le note à la ligne...

Pour le maître

NOS OBJECTIFS

Les élèves seront capables de

- DÉGAGER l'idée générale suivante : l'extraordinaire présence d'esprit d'un enfant de 10 ans, face à une situation imprévue et difficile ;
- RÉSUMER en quelques phrases cette situation ;
- EXPRIMER qu'une même situation peut comporter au moins deux réalisations différentes : a) celle que vit le héros de l'histoire (questionnaire I) ; b) celle vécue par les deux gendarmes (questionnaire II) ;
- ÉNUMÉRER les principales qualités du garçonnet ;
- DÉCOUVRIR le procédé par lequel l'auteur suscite la sympathie du lecteur à l'égard du jeune héros ;
- INTITULER ce texte.

REMARQUES LIMINAIRES

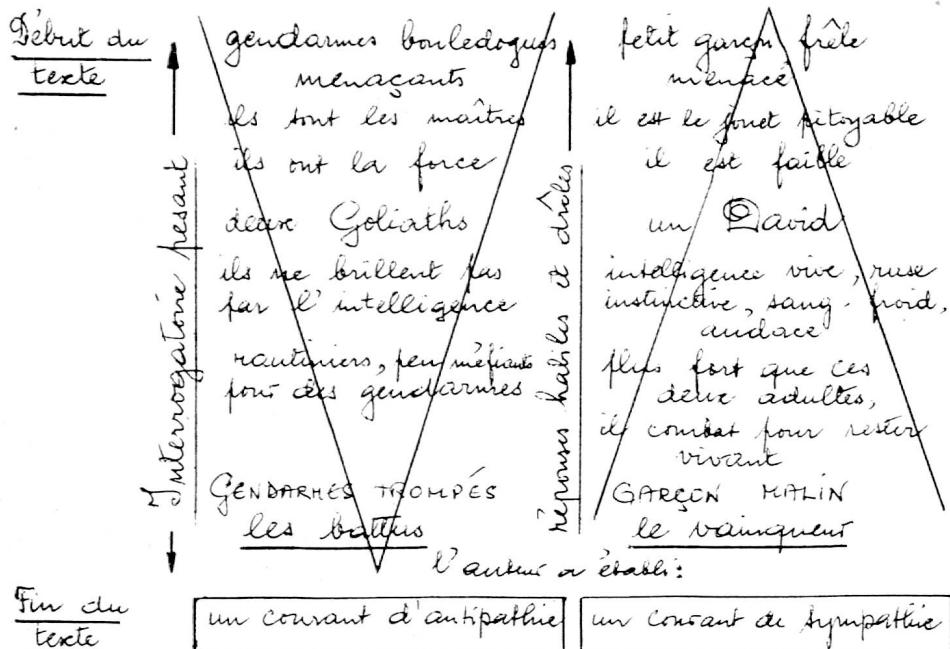
Le maître commencera par situer le texte.

Deux enfants juifs de Paris, Joseph et Maurice Joffo, dont le père est coiffeur à la porte de Clignancourt, ont passé seuls de France occupée en zone libre — nous sommes en 1941 — pour échapper à la persécution nazie. Ils ne sont cependant pas au bout de leurs peines, comme le montre l'épisode suivant, qui se passe à la gare Saint-Charles à Marseille. C'est Joseph, 10 ans, qui parle.

La démarche envisagée ci-dessous s'adresse en principe aux grands élèves (dès 12 ans). A l'intention des plus jeunes, nous proposons un questionnaire simplifié (SURVOL DU TEXTE), auquel ils répondront par écrit. La suite de l'étude sera conduite par le maître sur la base du canevas réservé aux plus grands.

MARCHE A SUIVRE

1. Préciser le sens des mots suivants : le chlore - les galoches - cette allure primesautière - les pores - La Cannebière - une biographie.
2. L'étude comporte **3 moments**. Chacun d'eux est constitué par : a) une recherche personnelle des élèves sur la base d'un questionnaire auquel ils répondent seuls et par écrit ; b) une réflexion collective (exploitation des réponses) conduite par le maître.
3. **Exploitation du QUESTIONNAIRE I :** (objectif 3a)
Il doit permettre de comprendre quelle est la réalité vécue par Joseph. Au départ, la situation est pour lui quasi sans issue, étant donné sa double condition de Juif — le régime de Vichy est antisémite — et de mineur à lui-même — la police n'aime pas les rôdeurs.
La plus petite erreur peut signifier pour lui la mort à terme (arrestation, remise du « coupable » à la Gestapo, camp de la mort, selon la procédure bien connue).
Le questionnaire I permettra aussi à l'élève de trouver quelques traits du caractère de Joseph.
4. **Exploitation du QUESTIONNAIRE II :** (objectif 3b)
C'est l'étude de la réalité vue par les gendarmes. Une réalité insaisissable, surtout en cette période troublée où beaucoup de Français mènent une double vie : a) l'apparence, c'est la façade d'honorabilité (employé modèle, commerçant loyal, voyageur du dimanche, etc.) ; b) la réalité, c'est l'envers du décor (fabricant de faux papiers, spécialiste du marché noir, agent de renseignements pour la Résistance, etc.).
Il n'est donc pas étonnant que la police cherche à débrouiller un tel écheveau. Joseph est un comédien extraordinaire de sang-froid. Il berne avec facilité semble-t-il les deux gendarmes, mais qui sait ? Sont-ils dupes ? Les lacunes de leur interrogatoire sont un peu troublantes (cf quest. II), et n'est-ce pas un peu gros, ce Parigot qui se fait passer aisément pour un Marseillais ? (« L'assent » n'est-il pas un indice de plus ?)
Tous ces éléments, les élèves les découvriront et les discuteront.
5. **Exploitation du QUESTIONNAIRE III :**
C'est l'analyse de la tactique de Joseph, 10 ans, qui est intéressante, accompagnée des commentaires de l'auteur, c'est-à-dire de Joseph, 42 ans — le livre date de 1973.
Voilà un garçon qui sait mentir ; il en remet. Trop, pense Joseph 32 ans plus tard. Cette réaction est-elle un effet de la forte émotion du début ? Il a triomphé facilement et il est prêt à s'endormir sur ses lauriers : c'est, au sens littéral, l'**ivresse de la réussite**.
6. L'objectif 5 sera réalisé dans une dernière phase — la synthèse de l'étude —, qui pourrait revêtir au TN la forme suivante :



REMARQUE COMPLÉMENTAIRE

Nous avons supprimé en ligne 14 la phrase : « Ils ont vraiment de sales gueules » et nous avons remplacé « foutu » par « perdu » en ligne 31, dans l'idée que la vulgarité courait déjà suffisamment les rues... Il vous est possible ainsi de rétablir le texte dans toute son authenticité si le cœur vous en dit.

Le texte, son survol et les trois questionnaires font l'objet d'un tirage recto verso (18 et l'exemplaire) à disposition chez J.-P. Duperrex, 17, av. de Jurigoz, 1006 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (13 et la feuille).

MISE AU POINT DE LA S.P.G.

A propos de l'utilisation du mot « instituteur » : communiqué de presse aux 5 quotidiens genevois.

« Sous le titre PASQUALINO, un quotidien genevois du soir, dans son édition de mardi 15 octobre, affirme qu'un **instituteur** du Grand-Saconnex aurait prononcé, devant ses élèves, la phrase suivante : « Après le 20 octobre, on pourra passer au DDT tous les baraquements des travailleurs étrangers ».

Après enquête, et à la demande de nombreux collègues scandalisés par de telles assertions, nous tenons à affirmer que jamais un instituteur du Grand-Saconnex n'a tenu de tels propos.

Nous nous élevons vivement contre cette usurpation du mot **instituteur** et regrettons vivement que certains journalistes utilisent les termes « école », « instituteur », « élève » pour allécher le

lecteur et non pour lui apporter une information objective. »

P.-S. La « Tribune de Genève » a publié une « mise au point » le jeudi 17 octobre et le communiqué de presse (avec commentaires) le 21 octobre.

Nous admettons bien volontiers que dans l'article cité il n'était pas explicitement indiqué que l'instituteur était **du** Grand-Saconnex. Mais la relation était facile... et les parents n'ont pas manqué d'interpeler nos collègues des écoles primaires concernées.

P. D.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Confiez vos séjours à une hôtesse éprouvée
Classes de ski, classes en plein air, champs d'été
 Offre spéciale pour des séjours du 8.3. au 22.3. et du 31.3. au 12.4. 1975. Maisons avec ou sans pension.



Toutes information par :
 Dublette-Ferienheimzentrale
 Postfach 41, 4020 Basel
 Tel. (061) 42 66 40

Ski et classes de neige 1975

Maison très bien aménagée, 1320 m d'altitude, très belle région pour le ski, tours et promenades. Place pour 50-55 personnes. Prix de pension pour écolier Fr. 15.—
 Renseignements et réservation à Fam. E. Stalder-Grogg,
 1631 Abländschen Tél. (029) 7 82 14.

Radio scolaire

Quinzaine du 4 au 15 novembre

Pour les petits

A vous la chanson !

A l'origine, les émissions « A vous la chanson ! » ont été conçues essentiellement pour des classes de grands, — celles où, pour des raisons diverses, la majorité partie des élèves a perdu tout plaisir de chanter. Or, chez les enfants de 6 à 9 ans, la situation est différente : le besoin de chanter est chez eux quasiment instinctif. Dès lors, on peut se demander s'il est bien indiqué de leur proposer, à eux aussi, des émissions destinées à stimuler l'étude d'une mélodie.

En fait, même dans les classes de petits, on constate que le « répertoire » acquis hors de l'école s'est singulièrement appauvri par rapport à l'époque où l'on chantait encore en famille. Et trop souvent, aujourd'hui, ce sont déjà les chansons les plus faciles ressassées à la radio ou à la TV qui se substituent aux rondes ou chansons populaires (lesquelles répondraient pourtant mieux aux aspirations de l'âme enfantine...) Tant qu'à faire, alors, autant utiliser le pouvoir de la radio pour fournir aux jeunes auditeurs un aliment plus consistant en leur proposant des chansons de qualité.

Ce sont là sans doute quelques-uns des arguments qui ont conduit un bon nombre d'enseignant(e)s responsables des petits à réclamer des émissions « A vous la chanson ! » aussi pour leurs classes. Vœu auquel notre collègue Bertrand Jayet répond ici avec une œuvre charmante de Ricet Barrier, « Le Rossignol »,

— un rossignol qui voulut un jour à l'opéra faire un p'tit tour...

(Lundi 4 novembre à 10 h. 15, second programme.)

La ferme

On prétend qu'à New York, au Jardin zoologique, figure une toute simple vache laitière. Vraie ou fausse, l'anecdote est significative : pour les enfants des grandes villes, les animaux de la campagne tendent à devenir de plus en plus exotiques ! Or, il y a tout de même des liens vitaux à préserver, dans l'esprit de nos élèves, entre les ressources alimentaires dont ils bénéficient et leur origine aussi

bien que les efforts qu'il faut fournir pour les obtenir. Il y va du respect même de la vie...

Les élèves de 6 à 9 ans sont sensibles à la vie des animaux. On peut donc aisément les intéresser à toutes les sortes de bêtes rassemblées dans le cadre d'une ferme, à leurs particularités et à leur utilité.

Marguerite Curtenaz a choisi de présenter la première émission de ce centre d'intérêt du mois sous forme d'un entretien entre des enfants et un paysan, ce dernier précisant en réponse aux questions des premiers ce qu'est une ferme et quels animaux on y trouve. Cette suite de textes courts alterne avec des comptines ou des chansons en rapport avec le thème évoqué.

(Lundi 11 novembre, à 10 h. 15, second programme.)

Pour les moyens

Sur les lieux mêmes...

L'une des grandes difficultés de l'enseignement de l'histoire, c'est de rendre vivants, et en quelque sorte présents dans l'esprit des élèves, les faits historiques les plus importants et d'en faire apparaître, en quelque sorte par une évidence automatique, les tenants et aboutissants. La radio peut être, à ce point de vue, d'un grand secours, grâce à son fort pouvoir d'évocation. On l'a déjà expérimenté, dans de nombreuses classes et à plusieurs reprises, en suivant les diverses séries d'émissions préparées par Robert Rudin.

La série en cours vise à entraîner les jeunes auditeurs de 9 à 12 ans « sur les lieux mêmes » où se situèrent d'importants événements de la préhistoire et de l'histoire. C'est ainsi que, dans sa deuxième émission, il les emmène non loin de Genève, Reignier, en Haute-Savoie, où l'on peut admirer un magnifique dolmen du néolithique, « la Pierre-aux-Fées ». Il ne s'agit pas, au cours de cette excursion, d'élucider le mystère des menhirs et des dolmens, mais de rattacher à leur présence certains faits de civilisation qui permettent de comprendre un peu mieux l'âge lointain de la pierre polie.

Comme lors de la première émission, l'évocation proprement historique est

complétée par une présentation de la région telle qu'elle s'offre à la vue aujourd'hui, ainsi que par quelques conseils pour la visite de musées ou collections en rapport avec le thème traité.

(Mardi 5 et jeudi 7 novembre, à 10 h. 15, second programme.)

Propos sur l'environnement

Presque chaque jour, la télévision, la radio et la presse nous entretiennent de problèmes relatifs à l'environnement. Et les nouveaux programmes romands pour l'enseignement des sciences ont été élaborés en fonction de cette notion.

Mais qu'est-ce que l'environnement ? Quand on pose la question, il est rare qu'on reçoive des réponses exactes. La notion d'environnement s'inscrit nécessairement dans le cadre d'une science assez récente, l'écologie — science fort complexe dont le but est de rechercher dans quelles conditions et sous quelles formes la vie peut, non seulement se manifester, mais encore se maintenir dans un milieu physique ou chimique donné.

Il est évident que le propos d'Henri Thorens, dans la série d'émissions qu'il a préparées sur ce thème, ne saurait être d'initier systématiquement des élèves de 9 à 12 ans à l'écologie. Plus simplement, il veut essayer de leur faire comprendre, grâce à un choix d'exemples significatifs, quelles sont la démarche et les recherches de la science écologique.

La deuxième émission de cette série est consacrée à « la forêt ». On oublie trop souvent, en effet, que la forêt, qui réalise une remarquable communauté de vie, constitue une de nos plus importantes sources d'énergie, puisque c'est à son niveau que s'effectue la plus grande masse d'échanges vitaux. Et il est bon de rappeler que l'existence d'une forêt résulte de tout un ensemble de conditions, qui vont des mouvements géologiques fort anciens jusqu'aux activités actuelles de l'homme, en passant notamment par les conditions atmosphériques ou la nature du terrain.

(Mardi 12 et jeudi 14 novembre, à 10 h. 15, second programme.)

Pour les grands

Le monde propose

Chaque jour qui passe est de l'histoire en train de se faire. Ce qui ne veut pas dire que tous les événements qui surviennent quotidiennement de par le vaste monde s'inscriront forcément dans les registres de la « grande histoire » : il y en a, parmi eux, une foule qui ne constituent que ce quelqu'un a appelé « l'écumme des jours ».

Mais les autres, si rares soient-ils ? Ils marquent la fin d'une importante entreprise de recherche, le début d'une crise grave, les péripéties d'un dur affrontement politique ou social, etc. Et il y a beaucoup de chances pour qu'on les tienne un jour, dans l'analyse qu'on fera de notre époque, pour des faits décisifs.

Certes, il n'est pas toujours aisé de discerner, dans leur déroulement immédiat, lesquels appartiennent à la première catégorie, lesquels à la seconde. Il faut pourtant s'y appliquer, en essayant de comprendre mieux ce que ces événements engagent d'essentiel dans la vie du monde d'aujourd'hui.

C'est à un exercice de ce genre que la radioscolaire invite, au début de chaque mois, les élèves de 12 à 15 ans, au moyen de l'émission « Le monde propose ». Francis Boder s'y applique, en effet, à présenter un ou deux faits qui ont dominé l'actualité au cours des dernières semaines ; grâce à des interviews ou des discussions, il les commente, il les explique, il essaie d'en marquer les diverses implications. Ainsi entraîne-t-il ses jeunes auditeurs à mieux peser les

causes et les effets de l'histoire immédiate, à s'en faire une idée plus nuancée.

(Mercredi 6 et vendredi 8 novembre, à 10 h. 15, second programme.)

La littérature, un dialogue entre amis

Dans « Paul et Virginie », Bernardin de Saint-Pierre fait dire, au vieillard qui raconte lesheurs et malheurs des deux jeunes gens, que les lettres (entendons ici la littérature) sont « semblables aux rayons du soleil, elles éclairent, elles réjouissent », que, « comme le feu, elles approprient toute la nature à notre usage », et que « par elles nous réunissons autour de nous les choses, les lieux, les hommes et les temps ».

C'est cette espèce de répertoire de la sensibilité humaine en des lieux et des temps divers, ce témoignage fraternel sur l'aventure des hommes placés dans toutes sortes de conditions, que le sous-signé s'efforce de rendre sensibles, par des choix de textes ordonnés en fonction d'un thème central, pour les jeunes auditeurs de 12 à 15 ans. Par la même

occasion, il leur est offert la possibilité de se faire une idée de ce qu'est une lecture à haute voix bien faite, claire, nette, nuancée, mettant en valeur toutes les intentions d'un texte.

L'émission de cette semaine évoque les images, les sentiments, les joies ou les peines qui s'éveillent dans l'esprit « quand reviennent les frimas... »

(Mercredi 13 et vendredi 15 novembre, à 10 h. 15, second programme.)

Francis Bourquin.

CONGRÈS S.P.R. 74 IMPORTANT

Dimanche 3 novembre à 11 h. 30

La Télévision romande consacrera son émission en direct

TABLE OUVERTE

à un débat sur le rapport SPR
« Ecoles, perspectives nouvelles »
3.11 à 11.30, collègues n'oubliez pas de brancher votre récepteur !

La Société suisse des employés de commerce cherche, pour son centre professionnel commercial « Le Courtil », à Rolle, un

DIRECTEUR

Le cahier des charges comprend entre autres obligations :

- la gérance de l'institut (ménage de 50 à 60 personnes)
- la direction d'un enseignement commercial (cours de langues, cours divers de préparation à des examens, journées d'étude)
- la responsabilité de la vie de l'internat qui doit être studieuse, vivante et familiale.

Les candidats ayant une certaine expérience de l'enseignement et connaissant la langue allemande voudront bien adresser leurs offres au **Secrétariat romand de la Société suisse des employés de commerce, case postale 31807, 2001 Neuchâtel.**

Cahier des charges et renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Albert Lapp, Le Courtil, Rolle, tél. (021) 75 11 06.

CIRES - MÈCHES - COLORANTS

BOUGIES

Matières premières pour loisirs artisanaux

Tissage - Macramé - Tricot - Crochet
Filage - Batik - Bougie

BON

COCKTAIL
d'ÉCHANTILLONS
SACO SA dép : MAPLA
Valangines 3
2006 Neuchâtel
SVP
Nom et adr. en lettres
d'imprimerie

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

perrot audio-visuel



5, rue Neuve

2501 Bienne

Tél. 032 22 76 31

Votre spécialiste AV vous propose le

Projecteur Super 8 à cassettes sans fin Technicolor 270-280



avec objectif Zoom 20-32 mm ou
Objectif grand'angle 10 mm
avec ou sans arrêt sur l'image
Lampe halogène 30V 80 W

Prix écoles

Technicolor 270 Z sans arrêt sur l'image
Objectif Zoom 1:1,4 / 20-32 mm
Technicolor 270 WS, sans arrêt sur l'image
Objectif 1:1 / 10 mm
Technicolor 280 Z, avec arrêt sur l'image
Objectif Zoom 1:1,4 / 20-32 mm
Technicolor 280 WS, avec arrêt sur l'image
Objectif 1:1 / 10 mm
Coffret de transport

1-4 App. 5-9 App.

685.—	662.—
738.—	714.—
799.—	773.—
846.—	818.—
88.—	85.—

BON

à envoyer à
Perrot SA
Case postale
2501 Bienne

- Je désire une démonstration Technicolor (après contact téléphonique).
 Je désire une documentation Technicolor 270/280.
 Je désire un catalogue de films dédictiques pour Technicolor.
 Je désire des prospectus de rétroprojecteurs, projecteurs dia, épiscopes,
 écrans de projections,

Adresse _____

Nº tél. : _____

Pour le secrétariat scolaire
et l'enseignement.

Carfa-Hecto

**Pour assurer la qualité et la netteté de vos tirages sur
duplicateur à alcool, faites confiance à Carfa Hecto. Le système
hectographique reste le plus avantageux et le plus simple des pro-
cédés d'impression en plusieurs couleurs,
jusqu'à 200 exemplaires.**

Liasses hectographiques

Le carbone hectographique éprouvé, pour petits, moyens et grands tirages. En violet, noir et bleu. Exécutions spéciales: quadrillé, devis.

Feuilles hectographiques

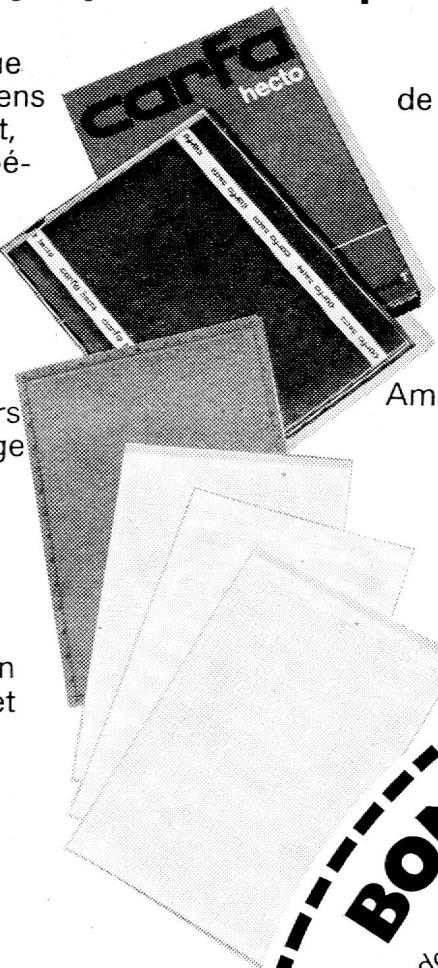
En violet et noir, pour petits et grands tirages.

Hecto-Color

Pour les copies en plusieurs couleurs, avantageux, tirage en une seule opération! Feuilles violettes, noires, bleues, rouges et vertes.

Hecto scolaire

Liasses hectographiques noires, avec pré-impression verte, quadrillage normal et oblique.



Hecto Therm

Pour obtenir des documents de reproduction par thermocopie, un procédé avantageux.

Support de liasse spécial
en plastique

Pratique et solide, il sert de sous-main pour dessiner et écrire à la main ou se glisse dans la machine à écrire. Améliore la qualité de l'impression et ménage le cylindre.

BON-HECTO:

- Envoyez-moi votre documentation échantillonnée:
 Liasses violettes Liasses noires
 Hecto-Color Hecto scolaire

Nom/adresse:

Envoyer à:
Carfa SA, case postale, 8820 Wädenswil (+ E1)

carfa
8805 Richterswil,
01/76 38 38